



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION DU MÉDECIN CANTONAL

Canicule: mise en garde

Le Service de la santé publique, en collaboration avec ses partenaires socio-sanitaires et MétéoSuisse, suit l'évolution des informations météorologiques depuis le 1er juin, début de la veille sanitaire, et avec une attention accrue depuis le 14 août. Effectivement, les fortes chaleurs prévues ces prochains jours invitent à une plus grande vigilance à l'endroit des personnes les plus vulnérables que sont les très jeunes enfants, les malades chroniques, les personnes âgées ainsi que les personnes dépendantes ou isolées.

Les prévisions météorologiques de ce jour annoncent une période de canicule. Bien que les prévisions invitent à une plus grande vigilance à l'endroit des personnes les plus vulnérables, pour l'heure et en concertation avec les partenaires socio-sanitaires et d'autres cantons romands, le Service de la santé publique ne prévoit pas de déclencher les plans canicule institutionnels socio-sanitaires et communaux.

Un travail de prévention comprenant notamment le rappel des règles à observer en cas de canicule a été fait dès le début de l'été à l'aide d'affichettes et de papillons. Cette prévention sera renforcée ce week-end par la diffusion de spots radio rappelant les mesures préventives à observer en cas de fortes chaleurs. Les partenaires quant à eux redoublent de vigilance auprès des personnes fragiles.

Un appel à la solidarité est lancé pour ces prochains jours. Les personnes âgées, vivant seules et isolées socialement, ainsi que les personnes malades, sont les plus vulnérables. Leur âge ou leur état de santé font qu'elles ne sont pas toujours en mesure d'agir seules et de manière appropriée pour se protéger de la chaleur. A la maison ou en institution, elles ont besoin d'une aide, de soins et d'une surveillance accrue. Il en va de même pour les petits enfants.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont une faiblesse générale, température élevée, bouche sèche, confusion, vertiges, désorientation, nausées et crampes musculaires. Il faut alors agir rapidement: faire boire la personne, la rafraîchir à l'aide de linges humides et appeler un médecin sans tarder.

Rappel des 3 règles d'or lors de grandes chaleurs

1. Se reposer et rester au frais
2. Laisser la chaleur dehors - Se rafraîchir
3. Boire beaucoup - Manger léger

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 août 2012

DSAS, Isabelle Rossi, Médecin cantonal adjointe, 079 941 0715, MétéoSuisse, Office fédéral de météorologie et de climatologie, 022 716 28 47, www.sanimedia.ch